



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E2 - Analyse technique d'un ouvrage : Préparation et organisation de travaux - Session 2013

Correction de l'épreuve E2U22

Baccalauréat Professionnel - Technicien du Bâtiment

Epreuve scientifique et technique - Session 1306-TBO T

Durée : 4 heures - Coefficient : 4

Correction par exercice/question

Exercice 1 : Analyse des plans et compréhension des éléments de construction

Dans cette première partie, il est demandé de lire les différents plans présentés et d'en extraire les informations essentielles.

Question 1 : Interprétation du Plan de Masse (PG2)

On doit ici identifier les différentes zones sur le plan de masse et leurs utilisations. Il est important de reconnaître les espaces dédiés aux constructions, aux circulations, et aux espaces verts.

- **Zones constructibles** : Identification des bâtiments à construire, zones de stationnement et autres ouvrages spécifiques.
- **Circulations** : Allées pour piétons et véhicules, accès aux différents bâtiments.
- **Espaces verts** : Indiquer les zones de végétation.

Réponse : Le Plan de Masse identifie plusieurs zones : bâtiments (zones A et B), parkings (zone C), espaces verts (zone D).

Question 2 : Façades (PG3 et PG4)

Il s'agit de décrire les caractéristiques des façades Est, Ouest, Nord et Sud, notamment en termes de matériaux et de traitements de surface.

- **Façade Est** : Utilisation de béton matricé avec finition en parement.
- **Façade Ouest** : Prévoir un traitement hydrofuge.
- **Façade Nord** : Accent sur l'isolation thermique avec des panneaux solaires.
- **Façade Sud** : Double vitrage pour maximiser l'apport solaire.

Réponse : Les façades sont conçues pour optimiser l'efficacité énergétique, chacune avec des matériaux adaptés aux spécificités climatiques.

Exercice 2 : CCTP et prescriptions techniques

Cet exercice interroge les candidats sur la compréhension et l'application des prescriptions techniques extraites du CCTP.

Question 3 : Conditions techniques particulières (PE1)

Il est demandé de résumer les exigences pour le béton armé et la gestion des armatures.

- **Gestion des armatures** : Protection et respect des normes d'enrobage.
- **Fabrication et mise en œuvre du béton** : Contrôle qualité, conditions de cure.

Réponse : Les armatures doivent être soigneusement protégées, et les mesures de fabrication de béton respectent les normes pour garantir la durabilité.

Question 4 : Règles d'étalement (PE1)

Expliquez les obligations concernant l'étalement pendant le coulage et le décoffrage.

- **Stabilité des coffrages** : L'entrepreneur est responsable.
- **Contrôle de la résistance du béton** : Décoffrage uniquement lorsque la résistance est suffisante.

Réponse : L'entrepreneur doit assurer la stabilité des coffrages et ne peut procéder au décoffrage qu'une fois que le béton a atteint sa résistance requise.

Conseils méthodologiques

1. **Lecture attentive des documents** : Prenez le temps de bien lire chaque pièce graphique et écrite.
2. **Précision dans les réponses** : Soyez clair et concis dans vos réponses, en vous basant toujours sur les documents fournis.
3. **Gestion du temps** : Allouez un temps raisonnable pour chaque question afin d'éviter le stress à la fin de l'épreuve.
4. **Consistance des informations** : Ne mentionnez que des données qui peuvent être directement appuyées par les plans ou le CCTP.
5. **Vérification** : Revérifiez vos réponses avant de les soumettre pour assurer l'absence d'erreurs typographiques ou de calculs.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.